

L'enseignement explicite

- se distingue par sa rigueur, sa structure et sa clarté ;
- vise à maximiser l'apprentissage des élèves en offrant des instructions claires et précises ;
- favorise la réussite scolaire en offrant aux élèves un cadre sécurisant et prévisible, tout en leur permettant de développer leur confiance en eux et leur autonomie ;
- est particulièrement adapté aux élèves en difficulté ou ayant des besoins éducatifs particuliers, car elle facilite la compréhension et la mémorisation des contenus d'apprentissage
- comporte plusieurs étapes procédant du simple au complexe, qui favorisent le développement de compétences, sans créer de surcharge cognitive chez l'élève.

Grands principes :

L'enseignement explicite ne constitue pas un modèle unique et rigide mais plutôt un agencement de pratiques pédagogiques qui reposent sur des principes communs

- fournir des objectifs clairs;
- segmenter les compétences complexes : sous compétences précises, chacune devant être maîtrisée avant de passer à la suivante;
- fournir aux élèves des descriptions et démonstrations claires des notions à acquérir grâce au modelage et à la réflexion à voix haute;
- promouvoir l'engagement actif des élèves par de nombreuses sollicitations > multiplier les occasions pour les élèves d'échanger avec l'enseignant et de recevoir des rétroactions;
- faire pratiquer les notions ciblées de façon intense et répétée

Structure des séances :

1. Ouverture de la séance : énoncé clair des objectifs
2. Modelage (l'enseignant fait) : démonstration avec verbalisation précise
3. Pratique guidée (nous faisons ensemble) : mise en pratique en petits groupes avec soutien, rétroactions constructives et adaptées aux besoins
4. Pratique autonome : appliquent les compétences ou connaissances acquises en autonomie : vérifient qu'ils savent, consolident les acquis
5. Clôture : synthèse, annonce de la prochaine séance, travail pour réinvestir et consolider ce qui est maîtrisé